



PRÉFET DE L'ISERE

Direction Régionale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Grenoble, le 27/07/2020

Unité Départementale de l'Isère  
*Pôle risques technologiques – Unité SEVESO Plateformes*

Affaire suivie par : **Guillaume GHELMI**  
Inspecteur de l'environnement  
guillaume.ghelmi@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 04 76 69 34 25  
Télécopie : 04 38 49 91 95

Référence : 2020 – Is 164 RT

Objet : Suites de la visite d'inspection du 16 juillet 2020  
P.J. : Rapport de l'inspection des installations classées

Monsieur le directeur,

J'ai effectué une visite d'inspection de votre établissement, implanté sur la commune de Saint-Quentin-Fallavier, le 16 juillet 2020. Cette visite a permis d'examiner les suites données aux demandes formulées lors des précédentes inspections et d'autres points relatifs à la gestion du risque accidentel dans le contexte post-Lubrizol.

A la suite de cette visite, l'inspection des installations classées formule différentes observations et non conformités. Il vous est demandé de tenir à disposition de l'inspection des installations classées les éléments justifiant des actions prévues ou engagées pour chaque observation. Le site est susceptible de faire l'objet d'une contre-visite afin de constater la mise en conformité.

J'ai l'honneur de vous confirmer, dans le rapport joint en annexe, les remarques que cette visite a soulevées de la part de l'inspection des installations classées. Je vous demande de bien vouloir me tenir informé, au plus tard dans un délai d'un mois, des suites que vous donnerez à ces remarques.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement

Copie : Chrono RT, inspecteur référent

Guillaume GHELMI

**Monsieur le directeur**

**Société TOTAL RAFFINAGE FRANCE**  
**Plate-forme de FEYZIN**  
**CS 76022**  
**69 551 FEYZIN Cedex**